



NATIONS UNIES

Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

Le Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux (le « Mécanisme ») a été créé le 22 décembre 2010 par le Conseil de sécurité de l'ONU pour continuer à exercer les compétences, les droits, les obligations et les fonctions essentielles du Tribunal pénal international pour le Rwanda (le « TPIR ») et du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (le « TPIY »), qui ont fermé leurs portes en 2015 et 2017, respectivement.

ALLOCUTION

PROCUREUR

(Destiné exclusivement à l'usage des médias. Document non officiel)

La Haye, le 11 juillet 2020

25^e commémoration du génocide de Srebrenica Allocution par vidéo du Procureur du Mécanisme, Serge Brammertz La Haye, le 11 juillet 2020

Excellences, Mesdames et Messieurs, chers amis,

Nous nous réunissons aujourd'hui en mémoire des milliers de pères, de frères et de fils assassinés il y a 25 ans.

Si nous ne pouvons être ensemble qu'en pensée, nous ne sommes néanmoins pas seuls. Aujourd'hui, partout dans le monde, nombreux sont ceux qui marqueront une pause pour honorer la mémoire des victimes de Srebrenica.

Le génocide de Srebrenica est l'un des épisodes les plus sombres de l'histoire récente. Un autre génocide perpétré au cœur de l'Europe, deux générations seulement après l'Holocauste.

Le monde a vu de hauts dirigeants recourir à la propagande pour attiser la haine interethnique et déshumaniser leurs prochains. Des hommes au sommet du pouvoir se sont servis de leur pouvoir pour terroriser et détruire les victimes du seul fait qu'elles étaient des Musulmans.

Nous connaissons le résultat. Plus de 7 000 hommes et garçons ont perdu la vie, 35 000 femmes, enfants et personnes âgées ont été terrorisés et forcés à quitter leur domicile. Une communauté étroitement liée à la terre a été tout simplement éliminée.

Ma première visite à Srebrenica en 2010 m'a profondément marqué.

J'ai passé de nombreuses heures avec les victimes et les rescapés. Ils m'ont raconté leur histoire et m'ont montré les dernières photographies de leurs proches. Nous avons parlé de la discrimination et de la peur auxquelles ceux qui sont rentrés chez eux doivent encore faire face aujourd'hui. Et ils m'ont fait part des craintes qu'ils éprouvaient quant à l'avenir, pour leurs petits-enfants et leurs arrière-petits enfants.

Pendant tout le temps que nous avons passé ensemble, les Mères de Srebrenica m'ont enseigné quelque chose d'important.

Pour la plupart des gens, le génocide de Srebrenica est quelque chose qui a eu lieu il y a 25 ans.



Mais pour les victimes et les rescapés, c'est leur vie qui s'est arrêtée il y a 25 ans. Et le génocide reste au cœur de leur réalité.

C'est à cette aune que nous pouvons véritablement mesurer la souffrance qu'inflige un génocide. Détruire un groupe, c'est créer un vide impossible à combler.

J'ai eu l'honneur, en ma qualité de Procureur du TPIY et à présent du Mécanisme, d'œuvrer, en étroite collaboration avec les victimes de Srebrenica et celles de tous les pays issus de la Yougoslavie, au combat pour la justice.

Dans la salle d'audience, j'ai vu des rescapés du génocide affronter ceux qui avaient tenté de les tuer. J'ai vu des mères revivre les moments les plus sombres de leur existence afin que le monde puisse connaître leur douleur. Et j'ai vu à quel point même les plus puissants des hommes pouvaient être mis à leur juste place par la voix de leurs victimes.

Sur la base du témoignage des victimes et des rescapés, le TPIY a conclu au-delà de tout doute raisonnable qu'un génocide avait été commis à Srebrenica. Les juges internationaux ont confirmé qu'un génocide avait été planifié aux plus hauts niveaux du pouvoir politique et militaire, dans le but d'éliminer la population musulmane de Bosnie à Srebrenica. Un certain nombre de ces hauts dirigeants ont été condamnés pour leurs crimes.

Je n'oublierai jamais les arrestations de Radovan Karadžić et de Ratko Mladić. Elles ont été des réalisations majeures pour la justice internationale. Mais surtout, j'ai alors eu l'impression que, d'une certaine manière, aussi humble soit-elle, nous nous étions montrés davantage à la hauteur de ce que les victimes attendaient de nous.

Chers amis,

Cette commémoration ne devrait pas porter uniquement sur le passé. Pour véritablement honorer la mémoire de ceux qui ont disparu il y a 25 ans, et pour rendre hommage aux victimes et aux rescapés qui se trouvent parmi nous aujourd'hui, il est de notre responsabilité de poursuivre le combat pour la justice et la vérité.

Il y a 5 ans, je prenais la parole à l'ONU à l'occasion de la 20^e commémoration du génocide. Mon message était en partie un appel à lutter contre le déni de génocide.

Je déclarais alors : « Par respect pour le passé, nous devons appeler Srebrenica par son nom : génocide. Pour construire l'avenir, nous devons parler d'une seule voix lorsque le génocide est nié ».

Malheureusement, le déni de génocide et la glorification de personnes condamnées pour crimes de guerre sont encore plus répandus aujourd'hui qu'il y a cinq ans.

Il y a seulement quelques semaines, des affiches célébrant Ratko Mladić et la prétendue libération de Srebrenica ont été placardées à Bratunac et dans la ville de Srebrenica elle-même.

En Bosnie et ailleurs dans la région, les manuels scolaires ne disent pas la vérité sur le génocide.



Des dirigeants politiques, en particulier en Republika Srpska et en Serbie, continuent de nier le génocide.

Les plus extrêmes le qualifient de mystification voire de mythe, tandis que ceux qui essaient de faire montre d'un tant soit peu de finesse mettent en débat des notions juridiques, tels des pseudo-savants. Il faut y mettre un terme.

Trop longtemps, la communauté internationale a espéré que ce problème finirait tout simplement par disparaître. Mais il ne disparaîtra pas.

En continuant de tolérer le déni de génocide, sous quelque forme que ce soit, nous manquons une fois de plus à nos devoirs envers les victimes de Srebrenica, comme nous l'avons fait il y a 25 ans.

Nous devrions tous mettre en œuvre une politique de tolérance zéro face au déni de génocide, de la même manière que nous le faisons face au racisme ou à d'autres formes de discrimination.

Et l'appel des victimes en faveur de lois réprimant le déni de génocide mérite d'être beaucoup plus largement entendu et soutenu.

Aussi, pour conclure, j'invite à commémorer ce 25^e anniversaire du génocide de Srebrenica non seulement par des discours, mais aussi par des actes.

Ce serait rendre hommage de façon plus juste aux victimes et aux rescapés et à la mémoire de Srebrenica.

Je vous remercie de m'avoir permis de me joindre à vous aujourd'hui.
